



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 21 mars 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INSTALLATION DU COMITE OPERATIONNEL DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME (CORA) DU 18 MARS 2016

En présence, notamment, de Monsieur le Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Monsieur le préfet a installé aujourd'hui le Comité Opérationnel de lutte contre le racisme et l'Antisémitisme (CORA) de l'Essonne.

Le CORA est une instance opérationnelle chargée de décliner et de déployer, au niveau départemental, le plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2015-2017.

La création d'une telle instance marque la volonté du Gouvernement d'intervenir au cœur des territoires et de s'appuyer sur les acteurs de terrain pour répondre à la montée des actes racistes et antisémites et des discours de haine de l'autre.

En effet, une extraordinaire mobilisation républicaine est née suite aux attentats de 2015 et se poursuit face aux menaces toujours présentes. Nous avons pris conscience d'une certaine banalisation de la haine de l'autre, qui nous concerne tous et sévit particulièrement dans certains territoires de la République. La montée des actes racistes et antisémites qui ont suivi témoigne à la fois de la persistance des préjugés et de la nécessité d'adapter nos actions en regard.

L'Essonne s'inscrit pleinement dans cette volonté gouvernementale par un objectif de lutte contre le racisme et l'antisémitisme exigeant plus encore un engagement résolu et le déploiement d'actions concrètes en regard.

C'est la raison pour laquelle le CORA est conçu comme l'organe d'impulsion par les acteurs publics, tous fédérés, dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et celui-ci s'ouvrira aux acteurs de la société civile ayant prise sur ces sujets. Plus particulièrement, la mobilisation de l'Ecole et du monde du travail est conçue comme un levier essentiel. Des savoir-faire dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme existent en Essonne, notamment au travers des initiatives associatives. Il convient de les capitaliser et de développer des outils adaptés aux besoins de notre département.

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiège.joly@essonne.gouv.fr

Carine COQUELIN, Assistante Bureau de la communication interministérielle

Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr



L'action du CORA se déclinera selon de 3 axes : prévenir, repérer et combattre.

Il s'agira de prévenir par une déconstruction des préjugés, un accompagnement d'expériences citoyennes et un partage de l'Histoire et de la mémoire. Il conviendra de mieux repérer par une sensibilisation des acteurs et le renforcement de leur qualification dans leurs réponses aux actes racistes et antisémites ainsi qu'en favorisant l'accès aux droits des victimes. C'est enfin un combat par une sécurisation des lieux sensibles mais également par des sanctions adaptées et la prévention de la récidive.